

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
(POUR DIFFUSION IMMÉDIATE)

Corporation Nuvolt annonce ses résultats financiers annuels, la clôture de son placement privé, des nominations au sein de son conseil d'administration et de son équipe de ventes ainsi que la date de son Assemblée générale annuelle

Lévis (Québec) le 4 décembre 2009. Corporation Nuvolt («Nuvolt») (TSX-V : NCO) annonce aujourd'hui ses résultats financiers vérifiés pour l'exercice terminé le 31 août 2009.

«Malgré un contexte économique difficile où le secteur agricole a subi d'énormes pertes dans les derniers mois, nous avons réussi à augmenter notre chiffre d'affaires d'une façon très satisfaisante» mentionne monsieur Jacques Dion, président et chef de la direction. «Avec nos solutions pour diminuer les coûts de production et avec un nouveau produit à prix abordable permettant un retour sur investissement dans un délai très court, nous sommes confiants que Nuvolt pourra continuer d'afficher des résultats de vente en progression, notamment à la suite de la mise en marché du **SMARTSCAN**.»

Faits saillants :

- Augmentation de 24% des ventes pour l'exercice 2008-2009 comparativement à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires est passé de 1,4 M\$ à 1,7 M\$.
- Entente auprès d'un important fabricant d'éclairage spécialisé pour la vente de filtres. L'intégration dans les solutions d'éclairage permet de nouveaux débouchés pour les solutions Nuvolt.
- Investissements de 494 000\$ au cours de l'exercice dans le développement du **SMARTSCAN**. Le système expert est en phase pré-commerciale. Sa mise en marché est prévue pour mars 2010.
- Un réseau de distribution pour les **Filtres Agrivolt** aux États-Unis a été mis en place. Plus de quarante distributeurs sont présentement en formation. Ce même réseau sera utilisé pour la distribution du **SMARTSCAN**.
- Perte nette de 452 000 \$ (0,0086\$/action) pour l'exercice terminé le 31 août 2009 comparativement à 692 000 \$ (0,0131\$/action) pour l'exercice précédent.
- Encaisse de 46 000 \$ au 31 août 2009. Un placement privé complété au cours du premier trimestre de l'exercice en cours comble les besoins financiers à court terme pour terminer le **SMARTSCAN** et préparer son lancement commercial. La Société est à examiner d'autres sources de financement pour la commercialisation du **SMARTSCAN**.

Les états financiers annuels et le rapport de gestion peuvent être consultés sur le système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR), accessible à l'adresse www.sedar.com.

Par ailleurs, à la suite de deux séances de clôture, Nuvolt annonce qu'elle met fin à son placement privé pour lequel elle avait obtenu de la Bourse de Croissance TSX une prolongation de l'échéancier de clôture jusqu'au 30 novembre. Ce placement aura donc permis à la Société d'émettre un total de 10 600 334 unités au prix de 0,15 \$ l'Unité pour un produit de 1 590 050 \$.

Dans un autre ordre d'idées, à la suite de la dernière réunion de son conseil d'administration tenue le 17 novembre 2009, Nuvolt annonce les départs et les nominations suivantes, lesquelles sont sujettes à l'acceptation de la Bourse de Croissance TSX :

- Démission de Monsieur Fernand Bois comme administrateur au conseil d'administration. Il sera remplacé par Monsieur Francis Bois qui sera nommé lors de l'Assemblée Annuelle.
- Nomination de monsieur Pierre Gingras comme administrateur. Monsieur Gingras succède à monsieur Marc Bélanger, décédé en août dernier et qui était administrateur et président du comité de gouvernance. Monsieur Gingras est président de Placements Moras, une société d'investissement immobilier. Il siège également au conseil d'administration de *Desjardins Sécurité Financière* et du *Fonds de placement immobilier Cominar*.
- Nomination de monsieur Claude Dion à titre de Directeur Ventes/Marketing Canada de Agrivolt Inc., filiale américaine de Nuvolt. Monsieur Dion possède une vaste expérience dans la commercialisation de différents produits. Il a par ailleurs occupé des postes stratégiques de directeur et de vice-président pour *Les Industries de la Rive-Sud* pendant 12 ans.

Nuvolt tient à souligner la contribution exceptionnelle des administrateurs sortants et ce, pendant plusieurs années. Ils ont su croire au potentiel de la Société, même en périodes de difficultés.

Enfin, Nuvolt informe le public que son Assemblée Annuelle se tiendra le 7 janvier 2010 à 14h00 aux bureaux de Langlois Kronström Desjardins Avocats au 801, Chemin Saint-Louis, bureau 300, Québec QC G1S 1C1. Tous les actionnaires sont bienvenus à l'Assemblée.

À propos de Nuvolt

Nuvolt se spécialise dans le secteur électrique. La Société a développé une expertise pointue dans la gestion des défaillances de réseaux électriques, la qualité de l'onde, la détection et la neutralisation des courants de fuite et les systèmes de monitoring des réseaux électriques.

Nuvolt est à préparer le lancement commercial de son nouveau produit, le **SMARTSCAN**, un système de monitoring avant-gardiste qui permet de prédire une défaillance sur un réseau électrique. Le SMARTSCAN sera l'épine dorsale de la diversification des marchés de Nuvolt vers les secteurs des lignes de production industrielles et de l'immobilier commercial.

Ce communiqué de presse contient des énoncés prospectifs. De tels énoncés sont basés sur les attentes actuelles de la direction. Nous prions le lecteur de noter que ces énoncés peuvent être assujettis à une multitude de risques et d'incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, les circonstances futures ou des événements pourraient différer de façon importante de ceux qui sont contenus dans les énoncés prospectifs. Le lecteur ne devrait pas accorder trop d'importance aux énoncés prospectifs contenus au présent communiqué de presse compte tenu que (i) les résultats pourraient s'avérer différents des conclusions, prévisions ou projections contenus dans les énoncés prospectifs; et (ii) certains facteurs importants ou hypothèses dont on a tenu compte dans l'élaboration d'une conclusion ou la préparation d'une projection ou d'une prévision pourraient s'avérer inexacts. Ces énoncés ne sont exacts qu'à la date à laquelle ils sont rédigés, et nous n'assumons aucune obligation à revoir ces énoncés à la suite de tout événement, circonstance ou autre, sauf dans la mesure requise par la loi.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

-30-

Pour information, contacter :

Monsieur Jacques Dion
Président et chef de la direction

Téléphone : 418-833-0773
Télécopieur : (418) 833-4055

- 3 -